Infolettre CASE II Automne 2025 /#13

Financé par l'Union européenne

Éditorial

Bienvenue dans la dernière édition de CASE II News, la newsletter du Projet CASE II financé par l'UE et mis en œuvre par l'ECAC.

Depuis le dernier numéro publié en septembre, le projet a mené à bien 10 activités bilatérales et une activité multilatérale, et a organisé son événement de clôture le 13 novembre 2025. Cet événement a réuni plus de 30 participants, à Paris et en ligne, dont des représentants des États partenaires et membres, d'organisations régionales sœurs, de la Commission européenne et de l'équipe du Projet. Cela a été une occasion unique de réfléchir à ce qui a été accompli collectivement au cours des six années de coopération dans le cadre de ce Projet.

Avec 264 activités mises en œuvre dans 89 États partenaires, le projet CASE II a eu un impact large et durable. Qu'il s'agisse de surmonter les contraintes sans précédent liées à la pandémie ou d'atteindre des niveaux de réalisation records au cours de ses dernières années, le projet est toujours resté ancré dans la réactivité aux besoins des États partenaires, la confiance mutuelle et l'expertise technique. Sa force réside dans la diversité de ses activités, la mobilisation d'experts et sa capacité à s'adapter aux besoins et aux réalités de chaque État partenaire.

CASE II était plus qu'une série de formations et d'ateliers multilatéraux, c'était une plateforme d'apprentissage collaboratif et de renforcement des capacités dans le domaine de la sûreté aérienne. Sa contribution va au-delà du renforcement des capacités : il a renforcé la coopération entre les organisations et les États, promu une culture de la sûreté et du respect des normes internationales, et soutenu l'amélioration du niveau des mesures de sûreté aérienne.

La cérémonie de clôture nous a également permis d'identifier les enseignements tirés et les perspectives stratégiques qui devraient guider la future coopération : l'importance de la continuité, de l'engagement à long terme, d'un ancrage institutionnel plus solide et de mécanismes permettant d'évaluer l'impact des activités de renforcement des capacités.

Au nom de la CEAC, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux États membres de la CEAC, aux États partenaires et aux organisations qui ont participé activement aux activités du projet CASE II et ont contribué à son succès.
Ensemble, nous avons posé des bases solides pour l'avenir et nous sommes déterminés à tirer parti de cette réussite.

Patricia Reverdy

Patricia Reverdy
Secrétaire Exécutive de la CEAC

Activités

Depuis début septembre, 11 activités ont été menées au profit de 14 États partenaires. Il s'agit notamment de neuf activités bilatérales sur site, d'une activité multilatérale sur site et d'un webinaire bilatéral. Vous trouverez ci-dessous la répartition par catégorie d'activité :

- Formations aux tests dissimulés : deux activités (Comores, Pakistan)
- Formation avancée pour les auditeurs nationaux : une activité (Sri Lanka)
- Formation pour les auditeurs nationaux - Fret (Arabie Saoudite, Namibie)
- Formation à l'évaluation des risques : une activité multilatérale (Angola, Cap Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, et São Tomé et Príncipe)
- Formation pour les évaluateurs de la sûreté côté ville : trois activités (Bénin, Maldives, RDC)
- Mentorat sur les techniques de détection d'explosifs : un webinaire (Pakistan)
- Counter-MANPADS avec la DGAC française (Tanzanie)

Cette période a également été marquée par la cinquième réunion du groupe de pilotage et la cérémonie de clôture du projet CASE II : un événement hybride organisé à Paris qui a réuni les différentes parties prenantes du projet.

Formation aux tests dissimulés

30 Septembre - 3 Octobre 2025
Moroni, Comores

Cette formation aux tests dissimulés constitue la cinquième activité organisée aux Comores dans le cadre du projet CASE II. Elle a été dispensée par un expert du projet CASE II et un expert externe de l'Autorité de l'aviation civile du Cameroun à l'intention de 12 participants. La formation visait à améliorer les compétences pratiques des participants en matière de conception, de réalisation et d'analyse de tests dissimulés.

Lors de l'ouverture de cette activité, les participants ont été rejoints par le Chef du Bureau de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Union des Comores, qui a souligné l'importance de la sûreté aérienne dans la région.

L'équipe du projet tient à remercier les participants pour leur engagement tout au long de la formation et l'Autorité de l'aviation civile du Cameroun pour avoir mis à disposition un expert.

Formation à l'évaluation des risques

21-23 Octobre 2025
São Tomé, São Tomé-et-Príncipe

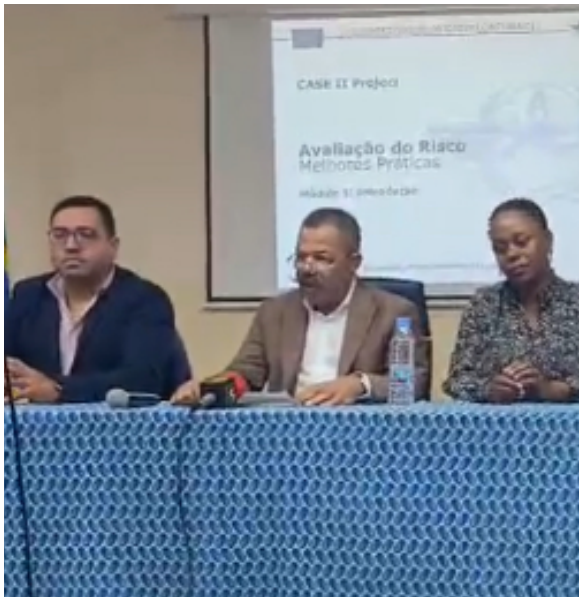

Cette activité multilatérale a été délivrée au bénéfice des autorités de l'aviation civile de l'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique et de São Tomé-et-Príncipe. Il s'agissait de la 14e activité menée par l'ANAC portugaise dans les États partenaires lusophones dans le cadre du projet CASE II depuis son lancement.

Cette activité a permis aux participants d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de gestion et d'évaluation des risques. Les participants se sont impliqués tout au long de l'activité et la plupart d'entre eux ont confirmé que des mesures de suivi seraient prises à la suite de cette formation.

Les activités multilatérales ont joué un rôle clé tout au long du projet CASE II, en offrant la possibilité de créer des réseaux et de collaborer entre différentes autorités de l'aviation civile. L'équipe du projet CASE II remercie l'*Instituto Nacional de Aviação Civil de São Tomé e Príncipe* pour avoir accueilli cette formation multilatérale.

Mentorat sur les techniques de détection d'exlosifs

17 Novembre 2025
Webinaire - Pakistan

À la suite d'un premier mentorat sur les techniques de détection d'explosifs dispensé à l'Autorité de l'aviation civile pakistanaise en avril 2025, un webinaire de suivi a été organisé en novembre 2025 afin d'apporter un soutien supplémentaire.

Cette initiative fait suite aux efforts récemment déployés par le Pakistan pour établir des exigences relatives aux chiens détecteurs d'explosifs. Le webinaire a été animé par un expert externe de l'Autorité danoise de l'aviation civile et des chemins de fer qui avait déjà participé au mentorat sur les techniques de détection d'explosifs en avril. Cette activité lui a donné l'occasion de partager davantage son expertise dans le domaine des chiens détecteurs d'explosifs.

Les participants ont contribué au webinaire en posant de nombreuses questions, créant ainsi un environnement stimulant. Le projet CASE II remercie l'Autorité danoise de l'aviation civile et des chemins de fer pour avoir mis à disposition un expert.

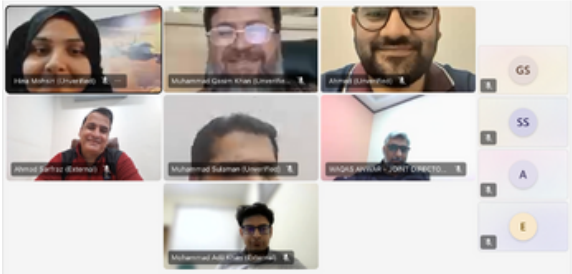

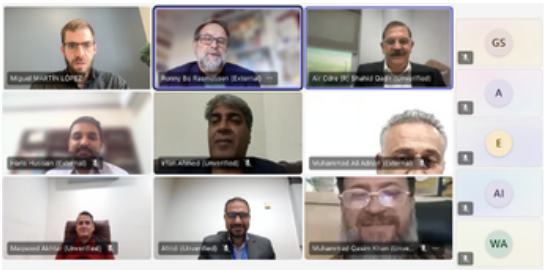

Cinquième reunion du Comité de Pilotage et évènement de clôture du Projet CASE II

13 Novembre 2025
Paris, France (hybride)

Le projet CASE II touchant à sa fin, l'équipe du projet a réuni divers acteurs du projet, notamment le bailleur, les organisations régionales sœurs (OAAC et CAFAC), les États membres et certains États partenaires, afin de discuter des réalisations du projet CASE II.

Avec plus de 30 participants en présentiel et en ligne, cet événement a été l'occasion pour l'équipe du projet de revenir sur les six dernières années, de partager les réalisations notables ainsi que les enseignements tirés.

Les États partenaires ont également fait part de leur expérience dans le cadre du projet et des progrès réalisés en matière de sûreté aérienne depuis leur participation au projet. Cela a donné lieu à une discussion sur l'évolution du secteur et ses défis.

Cet événement de clôture a mis en lumière les nombreuses années de collaboration et d'engagement de toutes les parties concernées, des États membres, des États partenaires et des experts externes.

L'équipe du projet CASE II tient à remercier la Commission européenne pour son engagement dans le projet, ainsi que tous les participants, les experts externes, les États membres et les États partenaires pour leur contribution au succès du projet

Perspectives

Fort du succès du projet CASE II, l'équipe chargée du projet a le plaisir d'annoncer que des discussions sont en cours concernant un nouveau projet triennal, qui s'inscrira dans la continuité des travaux menés dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et débutera en 2026.

Ce projet sera financé par la Commission européenne au titre des besoins en matière de politique étrangère et mis en œuvre par la CEAC. Doté d'un budget de 3 millions d'euros, ce projet se concentrera sur un nombre limité d'États partenaires (qui restent à déterminer) en Afrique, en Asie centrale et en Amérique latine.

L'objectif général de ce nouveau projet sera de soutenir les États partenaires, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre efficace et durable des normes et pratiques recommandées de l'OACI en matière de sûreté de l'aviation.